

Les Nouvelles de Tahiti



21 janvier 2010

NUCLÉAIRE. Le décret fixant la liste des maladies radio-induites encore en négociation

Une réunion interministérielle s'est tenue hier à Matignon au sujet du décret d'application qui doit fixer le nombre de maladies qui ouvriront à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Selon Jean-Pierre Sans, président de l'Aven, il semble que le Premier ministre se soit rangé du côté de l'association en soutenant le chiffre de 18. "C'est Bercy qui bloque semble-t-il, précise-t-il, malgré les démarches pressantes de Gaston Tong Sang la semaine dernière auprès d'Éric Woerth, ministre du Budget." Rien n'est joué, puisque François Fillon a décidé de convoquer

une nouvelle réunion interministérielle aujourd'hui. Le sénateur Richard Tuheiava a adressé hier un communiqué aux médias dans lequel il souligne que des "considérations budgétaires qui nous échappent ont pris le pas sur le volet médical ainsi que sur la considération morale et historique due aux nombreuses victimes des essais nucléaires français au Sahara et en Polynésie française".

MT avec FXG, agence de presse GHM